

11^{ème} Congrès AEI [3-5 juin 2019]

Appel à communications (doc C)

Présentation

De l'émergence entrepreneuriale au repreneuriat en passant par l'intrapreneuriat ou la scalabilité, l'agir entrepreneurial est partout et investit des disciplines comme le marketing, la stratégie, la finance. Longtemps circonscrit à tort à la création d'entreprise, l'entrepreneuriat est devenu une cause sociétale. Si les start-up, les scale-up, les licornes font rêver, qu'en est-il de l'entrepreneur life-style, de l'entrepreneur tribal, de l'entrepreneur agricole, de l'entrepreneur-usager, de l'intrapreneur hyper connecté, etc. ?

Cette diversité des formes entrepreneuriales n'appelle-t-elle pas à repenser l'entrepreneuriat, en allant renforcer ses racines théoriques pour mieux assurer son développement et faire éclore de nouvelles perspectives.

Revisiter l'entrepreneuriat pour mieux le (re)penser. Découvrir de nouveaux champs d'expression des logiques entrepreneuriales. Explorer de nouvelles théories. Envisager de nouveaux designs de recherche. Identifier de nouveaux défis à relever, de nouveaux acteurs à impliquer. Développer les liens avec d'autres disciplines qui permettent de mieux appréhender le fait entrepreneurial et ses évolutions actuelles.

Ce congrès sera ainsi l'occasion de réfléchir à ce qui caractérise l'entrepreneuriat d'aujourd'hui et les perspectives qui s'ouvrent pour demain.

Les chercheurs qui souhaitent soumettre une communication sont invités à consulter sur le site du congrès (www.umontpellier.fr/agenda/aei2019-repenser-lentrepreneuriat-des-racines-et-des-reves) la liste des tracks proposés. Si aucun track ne correspond à la thématique de leur communication, la proposition est à envoyer à : aei2019-com.varia@umontpellier.fr

Instructions aux auteurs

Types de soumissions acceptées :

- papiers longs (papiers complets)
- papiers courts (3 000 mots max., sous-rubriques imposées : Introduction/Objectifs (500 mots max.) ; Revue de littérature (500 mots max.) ; Approche/méthodologie (500 mots max.) ; Résultats (500 mots max.) ; Discussion (500 mots max.) ; Implications et limites (500 mots max.).

Les papiers doivent être originaux (non publiés, non en processus d'évaluation dans une revue ou un colloque). Un contrôle anti-plagiat des papiers sera effectué.

Les papiers doivent respecter les consignes de présentation suivantes :



MONTPELLIER UNIVERSITÉ D'EXCELLENCE

L'ISEM et l'IAE s'unissent

En Microsoft Word format A4;

Interligne 1,5 incluant les notes

bibliographiques (en interligne simple) ;

Police : Times New Roman, corps 12 points ;

Titres et sous-titres en caractères gras, numérotés sous la forme 1, 1.1 et 1.1.1. ;

Numérotation des pages au centre et en bas de page ;

Marges haute, basse, droite et gauche de 2,5 cm ;

Références bibliographiques rappelées en fin de document ;

Noms des auteurs référencés dans le corps du texte entre parenthèses et suivis de l'année d'édition. Les articles non conformes à ces exigences de mise en page seront renvoyés à leurs auteurs.

Calendrier

10/01/2019 : réception des communications (papiers courts – max 3000 mots – ou longs)

15/03/2019 : notification aux auteurs

15/04/2019 : réception des papiers révisés, courts ou longs, dans leur version définitive

Dates du congrès : 3-5 juin 2019